

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EST

DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG

COMMUNE DE MBOMA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

EAST REGION

UPPER NYONG DIVISION

MBOMA COUNCIL

INTERNAL TENDER BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/C.MMA/CIPM/2026
DU 23/02/2026 en procédure d'Urgence POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À MBOMA, NGOAP ET
ZOUME DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT
UNIQUE).

Financement : **FEICOM - EXERCICE 2024 et Suivants**

1- OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance **en procédure d'Urgence** un appel d'offres national ouvert pour l'achèvement des travaux de construction de trois (03) mini-réseaux d'adduction d'eau potable à MBOMA, NGOAP et ZOUME dans la Commune de MBOMA.

2- CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux à réaliser portent sur :

- L'installation du chantier ;
- Les études géophysiques pour implantation du forage ;
- Réalisation du forage ;
- L'équipement du forage productif ;
- F et P d'une pompe immergée solaire ;
- La réalisation de l'adduction et des bornes fontaines ;
- L'alimentation électrique ;
- construction d'un réservoir ;
- La formation du comité de gestion.

3- PARTICIPATION

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais et disposant d'une attestation de catégorisation ou de la décision rendant publique leur classification dans le domaine « Hydraulique » du sous-secteur d'activités «**Autres Infrastructures**».

4- FINANCEMENT

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont cofinancés par le Budget du FEICOM, EXERCICE 2025 pour un montant prévisionnel de **101 415 685 (Cent un millions quatre cent quinze mille six cent quatre-vingt-cinq) FCFA TTC.**

5- CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dans les Services de la Mairie de MBOMA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA** à la Recette Municipale de MBOMA.

6- REMISE DES OFFRES

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé dans les services du Maire de la Commune de MBOMA, au plus tard **heures précises** et devra porter la mention suivante :

7

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006 /AONO/C.MMA/CIPM/2026 DU
23/02/2026 **en procédure d'Urgence** POUR L'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE TROIS (03) MINI-RÉSEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À MBOMA, NGOAP
ET ZOUME DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE
L'EST (LOT UNIQUE)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

7- RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **cent vingt (120) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant délivré les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

8- OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle des réunions de la Mairie de MBOMA le 20/03/2026 à 10 h précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de MBOMA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence à l'ouverture des plis de la caution de soumission ou non-conformité de cette dernière notamment entre autres l'absence de timbre, l'absence de mention manuscrite de l'Établissement financier émetteur, l'absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations (CDEC) attestant du dépôt dans son compte de la somme requise en numéraire au titre du cautionnement.
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission.
- 4) Absence d'une attestation de catégorisation ou de la décision rendant publique la classification dans le domaine « Hydraulique » du sous-secteur d'activités «Autres Infrastructures»

b. Offre technique

- 1) Note technique inférieure à 4 oui sur 5

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini dans le RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;
- 4) Non prise en compte du volet de la main d'œuvre dans un sous-détail de prix unitaire.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) Production d'une méthodologie d'exécution des travaux
- 2) Description du mode d'exécution dans la méthodologie de chaque lot de travaux énuméré dans le devis quantitatif et estimatif

- 3) Existence d'un planning des travaux comprenant toutes les tâches du devis quantitatif et estimatif
- 4) Existence d'un planning d'approvisionnements et de mobilisation du matériel concordant avec le planning d'exécution des travaux
- 5) Concordance entre la durée d'exécution de chaque tâche avec leur représentation sur le planning d'exécution des travaux

N.B Les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 80%, soit au moins 4 « oui » sur 5, seront examinées,

10- DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

11- CAUTION DE SOUMISSION

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1^{ER} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit **1 014 156 (Un million quatorze mille cent cinquante-six) francs CFA.**

12- DELAI D'EXECUTION

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Quatre (04) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

13- ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, une lettre commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

14- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- 1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MBOMA, aux numéros de téléphones : 699 831 639/653 333 314
- 2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Ampliations :

- ✓ PREFET/HN ;
- ✓ FEICOM/EST
- ✓ CC-ARMP/Est ;
- ✓ Pdt/CIPM-DME;
- ✓ DDMINMAP/HN ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

MBOMA, le 23/02/2026



Le Maire de la Commune de MBOMA
Maître d'Ouvrage

[Signature]
La Majesté Fouda Fouda Frédéric
Ancien Député à l'Assemblée Nationale
Général Principal du Trésor